

RESEAUX DE FORMATION D'ARBORICULTEUR-TRICE DE MARAICHER-ERE

Cadre général :

- Encouragement des autorités fédérales et cantonales à la création de nouvelles places d'apprentissages;
- Volonté de l'agriculture Jura/Jura bernois de développer la diversification des productions;
- Modification de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale, champ professionnel de l'agriculture et de ses professions
- Redéfinition des objectifs de l'exploitation horticole de la FRI/Courtemelon, rebaptisée "exploitation de formation aux cultures spéciales"

Présentation du concept de réseau;

Qu'est-ce qu'un réseau d'entreprises formatrices?

Le réseau d'entreprises formatrices est une forme d'organisation spécifique de la formation professionnelle initiale. Deux ou plusieurs entreprises ayant des activités complémentaires s'unissent en un réseau et forment en commun des apprentis.

Grâce à l'utilisation de ressources communes, cette collaboration vise, d'une part, à offrir aux apprentis une formation en conformité avec les dispositions légales et, d'autre part, à optimiser les dépenses en formation de chaque entreprise. Ainsi, les entreprises très spécialisées ont également la possibilité de participer à la formation professionnelle initiale.

L'entreprise principale ou l'organisation principale (institut de formation, association professionnelle, association, etc.) est responsable de l'autorisation de former et représente le réseau auprès de tiers.

Quels sont, pour les apprentis, les avantages d'une formation au sein d'un réseau d'entreprises formatrices?

Pour les apprentis, la formation au sein d'un réseau d'entreprises formatrices s'avère particulièrement intéressante:

- **Compétences professionnelles**
Le fait d'évoluer dans plusieurs entreprises élargit la palette de compétences des apprentis. Confrontées à une diversité de processus, d'applications professionnelles et de contenus, les personnes en formation acquièrent un large spectre de compétences.
Elles profitent de l'encadrement général donné par l'entreprise principale ou l'organisation principale, toute en étant suivies individuellement par les entreprises formatrices.
- **Compétences interdisciplinaires**
La diversité des conditions générales de l'apprentissage - autres formateurs, autres locaux, autres lieux de formation - permet de renforcer de manière ciblée les compétences interdisciplinaires des apprentis.
- **Meilleures perspectives d'emploi**
Pendant leur apprentissage, les personnes en formation peuvent nouer des contacts avec plusieurs entreprises, ce qui augmente leurs perspectives d'emploi après la formation.

Quels sont, pour les entreprises, les avantages du réseau d'entreprises formatrices?

La participation d'une entreprise à un réseau d'entreprises formatrices présente de nombreux avantages.

Avantages matériels

- **Allègement administratif**
La planification de la formation, le recrutement et la sélection des apprentis ainsi que l'administration (contrats, salaires, etc.) sont pris en charge par l'entreprise principale ou l'organisation principale.
- **Allègement financier**
Le réseau d'entreprises formatrices offre aux entreprises qui participent un certain nombre d'avantages économiques. Grâce au partage des tâches, les coûts initiaux de la formation (mise en place de l'organisation, etc.) sont réduits et les dépenses optimisées.
- **Allègement en termes de temps et de personnel**
Les entreprises ne forment plus les apprentis dans toutes les spécificités de la profession. Par ailleurs, les services connexes (p. ex. établissement des plans de formation, entretiens avec les parents, contacts avec les autorités) sont pris en charge par l'entreprise principale ou l'organisation principale.
- **Diversification des risques**
Les risques liés à la formation (p. ex. changement d'activité de l'entreprise pour des raisons économiques) sont répartis sur les entreprises du réseau.

Avantages immatériels

- Les entreprises participant au réseau contribuent à la promotion de la relève professionnelle.

- Les entreprises participant au réseau contribuent socialement à l'intégration des apprentis dans le monde du travail.
- La formation dispensée aux jeunes représente un défi et un avantage

Présentation des deux réseaux créés

Il est créé deux réseaux de formation :

- un réseau maraîcher, comprenant 3 entreprises
- un réseau arboricole, comprenant 4 entreprises.

Le souhait de former des apprentis a été exprimé depuis quelques années par des exploitants jurassiens, dans les domaines de l'arboriculture et des cultures maraîchères.

L'exploitation horticole de la FRI a vu ses activités réorientées en direction de la formation initiale.

La FRI a contacté les exploitants potentiellement intéressés.

Les entreprises ont été reconnues en tant qu'entreprises formatrices par la commission de la formation professionnelle en janvier 2009.

La FRI sera le répondant administratif des réseaux.

Selon l'ordonnance :

- La formation professionnelle initiale dure 3 ans.

- Pour les personnes en formation déjà titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) dans une autre orientation du champ professionnel de l'agriculture et de ses professions, la formation professionnelle initiale dure en règle générale 1 an.

Les places de formation sont, un apprenti par réseau peut être formé dès le 1^{er} août 2009.

Présentation des entreprises partenaires

Réseau maraîcher :

- La Clef des Champs présentation de la structure et des particularités de l'entreprise : HJ. Ernst
- Les Jardins de Caritas présentation de la structure et des particularités de l'entreprise : P. Ackermann
- FRI présentation de la structure et des particularités de l'entreprise. MT

Réseau arboricole :

- Les vergers d'Ajoie présentation de la structure et des particularités de l'entreprise : A. Perret
- Les vergers de Paplemont présentation de la structure et des particularités de l'entreprise : F. Schneider
- Didier Fleury présentation de la structure et des particularités de l'entreprise : D.Fleury
- FRI présentation de la structure et des particularités de l'entreprise. MT

MT / FRI, 24 mars 2009